

F10a

QUALINCLUS

Projet d'école

L'accessibilité des élèves à besoins éducatifs particuliers comme axe transversal dans le projet d'école.

1 GUIDE : pour cibler des objectifs pour mieux prendre en compte les élèves à besoins éducatifs particulier

5 FICHES THÉMATIQUES DU QUALINCLUS : pour vous aider dans votre évaluation



**F1 : Accueillir
et scolariser**

**F5 : Travailler
en partenariat**

Conseil de cycle dédié à l'inclusion

Développer
une dynamique
d'équipe

Associer
les
familles



**F2 : S'adapter aux
besoins éducatifs par-
ticuliers des élèves**

**F4 : Sécuriser le par-
cours de l'élève en situa-
tion de handicap**

Enrichir et
consolider des
pratiques
pédagogiques



**F3 : Former et accompagner
les équipes éducatives à la
scolarisation des élèves en
situation de handicap**

Se former et être
accompagné

Pour trouver le guide Qualinclus :

<https://eduscol.education.fr/1257/qualinclus-un-guide-d-auto-evaluation-pour-ecole-inclusive>

édUSCOL

F10a

QUALINCLUS

Projet d'école

MÉTHODOLOGIE

L'équipe prend connaissance des fiches thématiques et en ressort les questionnements en adéquation avec son établissement.

1

Accueillir et scolariser

Les orientations législatives et réglementaires sont indiquées en page 17 du guide

Planifier

Principe, stratégie, sens, objectifs

Le principe que tous les élèves ont la capacité d'apprendre et de progresser. Le public veille à l'inclusion de tous les enfants, sans distinction (L. 111-1 de l'éducation).

Le projet d'établissement prévoit le projet d'établissement pour l'accueil et la scolarisation des élèves en situation de handicap ?

Quels sont les objectifs visés et les stratégies mises en œuvre ?

Do Mettre en œuvre

Acteurs – Actions – Moyens – Temps

Prendre en compte l'adaptation pédagogique dans le projet d'établissement

- Comment l'axe spécifique du projet d'établissement pour l'accueil et la scolarisation des élèves en situation de handicap est-il construit et élaboré par les équipes ?
- Comment s'organise le fonctionnement des dispositifs dédiés (ULIS, UEE) ? Comment s'articule-t-il avec les autres dispositifs inclusifs de l'établissement (UPEAA, SEGPA...) ?
- Quels sont les temps dédiés à l'organisation des inclusions des élèves en situation de handicap ?
- Quels rôles et place occupent les parents des élèves en situation de handicap dans et hors des instances représentatives ?

- Comment l'établissement communique-t-il auprès des équipes éducatives, de l'ensemble des familles et des autres élèves sur la scolarisation des élèves en situation de handicap (sensibilisation, information) ?

Organiser la scolarisation

- Comment sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative de l'établissement à l'accueil et à la scolarisation des élèves en situation de handicap ? Comment informer le conseil d'administration et le conseil pédagogique ?

2 Axes projet d'école développés en équipe

Axe 1 : Assurer un parcours de réussite à chaque élève

Axe 2 : Interroger les pratiques professionnelles en vue d'améliorer la réussite scolaire

Axe 3 : Construire les conditions d'une prise en charge éducative cohérente

Axe 1 : Construire des apprentissages durables

Axe 2 : Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours

Axe 3 : Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance

En fonction des axes choisis dans le projet d'école, l'équipe ventile les questions.

3

Répartition des questions Qualinclus dans le projet d'école

Fiche thématique	Questions	Axes du projet d'école permettant d'y répondre	
		Ecole A	Ecole B
Accueillir et scolariser (Dynamique d'équipe / associer les familles)	Comment l'axe spécifique du projet d'établissement pour l'accueil et la scolarisation des élèves en situation de handicap est-il construit et élaboré par les équipes ?	Axe 3	Axe 2
	Comment l'établissement communique-t-il auprès des équipes éducatives, de l'ensemble des familles et des autres élèves sur la scolarisation des élèves en situation de handicap (sensibilisation, information) ?	Axe 1	Axe 3
S'adapter aux besoins éducatifs particuliers des élèves (pratiques pédagogiques)	Comment sont pris en compte dans l'évaluation des besoins les trois champs suivants : les actes de la vie quotidienne, l'accès aux activités d'apprentissage et les activités de la vie sociale et relationnelle ?	Axe 1	Axe 2
	Quels sont les aménagements pédagogiques et les adaptations mises en œuvre en classe ou en atelier ? Pour les devoirs à la maison ?	Axe 2	Axe 1